



Communications statistiques

Les binationaux dans le canton de Genève

*Résultats du recensement fédéral de la population 2000
(RFP 2000)*

Données Générales

Analyses

Tableaux de bord

Edition	Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève
Responsable de la publication	Dominique Frei, Directeur
Rédaction	Didier Benetti, tél. + 41 (0)22 327 85 36
Réalisation Composition, mise en page, illustration graphique	Dominique Felsenheimer
Illustration de la couverture	Hermès Communication, Genève
Impression	Imprimerie Pfirter Frères SA, Genève
CTP	Lithophot, Genève
Prix	15 F
Tirage	1 000 exemplaires
©	OCSTAT, Genève 2005. Reproduction autorisée avec mention de la source
ISSN	1422-4585
Renseignements	
Centre de documentation	De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (vendredi : 16 h) ou sur rendez-vous. Tél. +41 (0)22 327 85 00.
Indice des prix à la consommation	Répondeur téléphonique : + 41 (0)22 327 85 55
Liste des publications	Voir dernières pages de couverture
Charte de la statistique publique de la Suisse	L'OCSTAT s'est engagé à respecter la charte dans la conduite de ses activités statistiques

Communications statistiques

Les binationaux dans le canton de Genève

*Résultats du recensement fédéral de la population 2000
(RFP 2000)*

Sommaire

Page

Préambule	3
1. Effectifs globaux	4
2. Diversité des deuxièmes nationalités	5
3. La nationalité des binationaux à la naissance	8
4. Le pays de naissance des binationaux	10
5. Le domicile des binationaux cinq ans avant le recensement	11
6. L'âge des binationaux	12
7. La langue et la religion des binationaux	14
8. Le niveau de formation des binationaux	14
9. Les couples et la binationalité	16

Préambule

Recensement : de 1850 à 2000

Organisé en Suisse tous les dix ans depuis 1850, le recensement fédéral de la population (RFP) constitue une source indispensable pour décrire les structures démographique et socio-économique d'un pays, et ce jusqu'à l'échelon des communes et des quartiers. Il fournit des informations déterminantes pour les politiques de l'emploi, de la santé, des assurances sociales, des transports ou du logement, par exemple.

Les binationaux

Genève est le canton le plus cosmopolite de Suisse : 38 % de ses habitants sont de nationalité étrangère. Et parmi les personnes de nationalité suisse, un peu plus d'un quart ont (au moins) une deuxième nationalité étrangère. Ce sont les binationaux. Ils peuvent être suisses de naissance ou par naturalisation. En revanche, les données du recensement ne permettent pas d'identifier les personnes étrangères qui ont plusieurs nationalités.

Dans cette publication, on emploie le terme de *deuxième nationalité* pour définir une éventuelle deuxième nationalité étrangère, la nationalité suisse étant dans cette optique systématiquement la première. Or, dans le parcours de vie des binationaux, il arrive souvent que la situation soit inversée : des personnes étrangères deviennent binationales en acquérant la nationalité suisse, qui représente donc dans leur cas leur véritable deuxième nationalité, la première étant celle à leur naissance. Cependant, dans un souci de simplicité, on opte pour ce raccourci terminologique.

Les binationaux identifiés pour la première fois

Pour la première fois, en 2000, les données du RFP permettent d'identifier les binationaux. Cette publication s'attache donc à les décrire, en faisant apparaître leurs caractéristiques principales, par rapport notamment au reste de la population genevoise. Certaines comparaisons avec l'ensemble de la Suisse permettent de mieux saisir la spécificité de Genève, canton qui détient la proportion maximale de binationaux.

Les publications de l'OCSTAT sur le recensement de la population 2000

Portrait statistique des étrangers vivant à Genève, Etudes et documents n° 37, Genève, octobre 2005 (64 pages).

Les mouvements pendulaires de personnes actives entre les cantons de Genève et Vaud, Communications statistiques n° 17, Genève, juin 2004 (24 pages).

Les ménages privés dans le canton de Genève, Communications statistiques n° 19, Genève, janvier 2005 (20 pages).

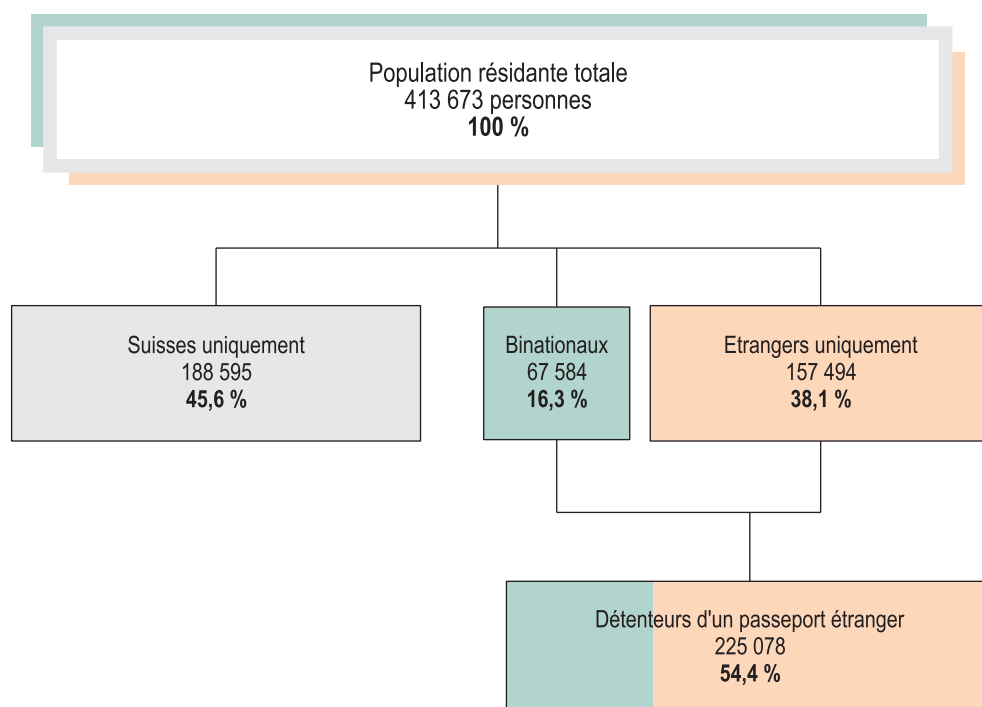
Les conditions d'habitation dans le canton de Genève, Communications statistiques n° 23, Genève, décembre 2005 (24 pages).

La population active à Genève en 2000, Coup d'œil, n° 17, Genève, janvier 2004 (2 pages).

A Genève, un Suisse sur quatre a aussi une nationalité étrangère

1. Effectifs globaux

Dans le canton de Genève, les personnes ayant la nationalité suisse représentent 61,9 % de la population totale en 2000. Mais une partie d'entre elles possède également une nationalité étrangère : ce sont les binationaux. Les binationaux représentent 16,3 % de la population totale (et 26,4 % de la population suisse). Globalement, compte tenu des personnes étrangères uniquement, 54,4 % des personnes établies dans le canton de Genève en 2000 possèdent un passeport étranger.



Avec à la fois les proportions record d'étrangers et de binationaux, Genève est le canton dans lequel la proportion de personnes avec une nationalité étrangère est la plus forte, loin devant les autres cantons.

T - 01 Répartition des personnes selon la nationalité, dans les cantons les plus cosmopolites, en 2000

En %	Déteneurs d'un passeport étranger			Suisse	
	Binationaux	Etrangers seulement	Total	Suisses uniquement	Ensemble
Genève	16,3	38,1	54,4	45,6	100,0
Vaud	10,6	27,6	38,2	61,8	100,0
Tessin	10,0	25,7	35,7	64,3	100,0
Zurich	7,6	22,5	30,1	69,9	100,0
Bâle-Ville	7,4	27,9	35,3	64,7	100,0
Suisse	6,8	20,5	27,3	72,7	100,0

Source : OFS - RFP 2000

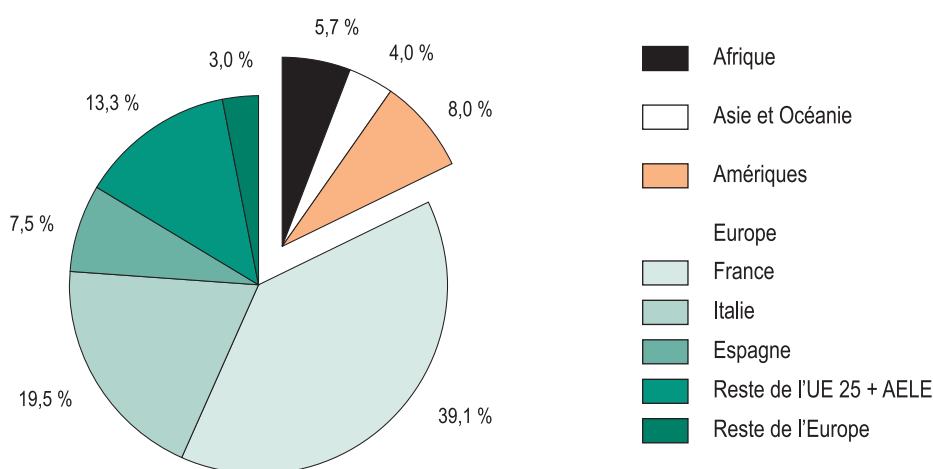
2. Diversité des deuxième nationalités

Parmi les binationaux, les personnes dont la deuxième nationalité correspond à un pays d'Europe sont largement majoritaires dans le canton (82,3 %). Avec une part proche de 40 %, la deuxième nationalité française est la plus représentée, loin devant la binationalité italienne.

G - 01 Répartition des binationaux selon leur deuxième nationalité, en 2000

En %

Canton de Genève



Source : OFS - RFP 2000

Pour l'ensemble de la Suisse, les deuxième nationalités européennes sont également les plus fréquentes, mais l'ordre est un peu différent : en premier, vient la deuxième nationalité italienne (140 809 binationaux), devant la française (86 932 binationaux¹), puis l'allemande (43 570 binationaux). Les autres deuxième nationalités groupent moins de 25 000 personnes.

La proximité linguistique a un lien avec la deuxième nationalité

La proximité linguistique joue un rôle important. Les binationaux allemands sont proportionnellement plus présents en Suisse alémanique et les binationaux français en Suisse romande. Les binationaux italiens sont, quant à eux, très nombreux dans toutes les régions du pays. Au Tessin, leur proportion est maximale, représentant quatre binationaux sur cinq.

¹ Ainsi, près d'un binational français sur trois recensé en Suisse réside dans le canton de Genève.

La possibilité de garder ou non sa nationalité d'origine lors d'une naturalisation influe également sur la répartition des binationaux par pays. En effet, certains pays obligent leur ressortissants à renoncer à leur nationalité d'origine en cas de naturalisation suisse². D'autres pays ont abandonné cette obligation récemment³, les personnes concernées ayant pu récupérer par la suite leur nationalité d'origine.

T - 02 Effectif et composition des communautés étrangères, en 2000

Situation en décembre

Canton de Genève

			Effectif	Part des binationaux, en %
	Binationaux	Etrangers	Total	
Europe	55 654	119 362	175 016	31,8
France	26 399	18 746	45 145	58,5
Italie	13 166	23 651	36 817	35,8
Espagne	5 072	17 534	22 606	22,4
Allemagne	1 598	4 116	5 714	28,0
Portugal	1 445	28 716	30 161	4,8
Ex-Yougoslavie	529	8 924	9 453	5,6
Reste de l'Europe	7 445	17 675	25 120	29,6
Afrique	3 826	13 095	16 921	22,6
Amérique latine	3 176	6 514	9 690	32,8
Amérique du Nord	2 213	5 161	7 374	30,0
Asie	2 465	12 697	15 162	16,3
Océanie	250	627	877	28,5
Apatrides	///	38	38	///
Total	67 584	157 494	225 078	30,0

Source : OFS - RFP 2000

Plus d'un habitant de Genève sur dix appartient à la communauté française

Si l'on ajoute aux binationaux d'une certaine deuxième nationalité les étrangers de la même nationalité⁴, on obtient le total des résidents par *communauté*. Par exemple, dans le canton de Genève, la communauté française se compose de 45 145 personnes, soit 18 746 personnes de nationalité française et 26 399 binationaux (personnes avec les nationalités française et suisse). C'est la communauté étrangère la plus importante du canton.

A l'exception du cas français, les binationaux sont minoritaires au sein de leur communauté. En général, les proportions de binationaux sont comprises entre 22 % et 36 %.

² Ainsi, en Espagne, la binationalité avec la Suisse n'est en principe pas admise. Précisons que les personnes qui obtiennent la nationalité suisse ne sont pas obligées, dans certains cas, de l'annoncer à leur pays d'origine et peuvent donc conserver leurs deux passeports.

³ Par exemple, l'autorisation officielle de la binationalité avec la Suisse date de 1981 pour le Portugal et de 1992 pour l'Italie.

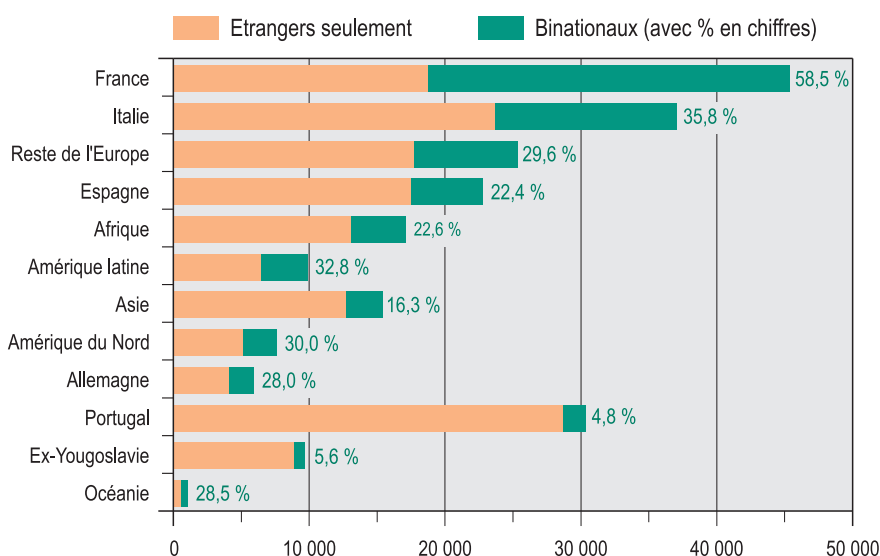
⁴ Dans le recensement, les personnes sans la nationalité suisse n'indiquaient que la dernière nationalité obtenue. Par conséquent, on ne sait pas si une personne étrangère a plusieurs nationalités.

Cette proportion est inférieure à 10 % pour les communautés groupant les pays d'ex-Yougoslavie⁵ (5,6 %) et les Portugais (4,8 %). Ainsi, la communauté portugaise se distingue non seulement par sa proportion de binationaux la plus faible, mais également par son effectif d'étrangers le plus élevé.

G - 02 Composition des communautés étrangères, en 2000 (1)

Situation en décembre

Canton de Genève



(1) Les communautés sont classées selon l'effectif des binationaux.

Source : OFS - RFP 2000

A l'échelon suisse, le classement en termes de communauté diffère nettement de celui selon la deuxième nationalité. La communauté italienne vient au premier rang (463 012 personnes), devant la communauté regroupant les pays de l'ex-Yougoslavie (382 418 personnes). Viennent ensuite la communauté formée par les pays asiatiques, la communauté portugaise, l'allemande, puis seulement la communauté française.

Un Suisse sur cinq possède un passeport européen à Genève

Les Suisses et le passeport « européen »

Plus de trois quarts des binationaux du canton de Genève ont une deuxième nationalité d'un des vingt-cinq pays membres de l'Union européenne (UE). Genève détient ainsi la proportion la plus élevée de citoyens possédant à la fois un passeport suisse et un de l'UE : ils sont 12,9 % de l'ensemble de sa population (12,7 % pour l'UE à 15 pays). Viennent ensuite le canton du Tessin (9,0 %), grâce à son fort effectif de binationaux italiens, Neuchâtel (8,7 %) et le canton de Vaud (8,5 %). On trouve encore le canton du Jura (6,6 %) au-dessus de la moyenne nationale, qui s'établit à 5,1 %. Les cantons latins occupent ainsi les premières places.

En queue de classement, on trouve les cantons de Suisse centrale : 1,9 % de la population avec les deux passeports dans le canton d'Obwald, 1,6 % à Appenzell Rhodes-Intérieures et, enfin, 1,4 % à Uri.

⁵ Serbie et Monténégro, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine. La Slovénie faisant partie de l'UE à 25, elle figure dans la catégorie « Reste de l'Europe ».

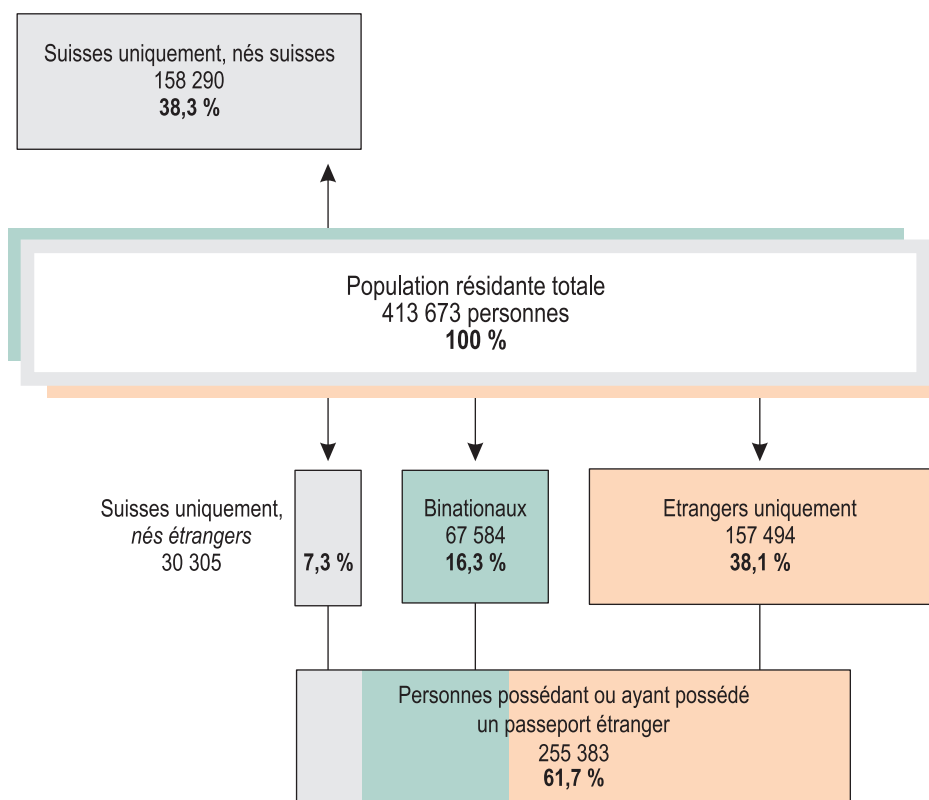
3. La nationalité des binationaux à la naissance

Près de la moitié (48,6 %) des binationaux habitant le canton de Genève en 2000 ont la nationalité suisse depuis leur naissance. Pour l'ensemble de la Suisse, la proportion des binationaux avec la nationalité suisse depuis leur naissance est très légèrement plus élevée (49,7 %).

Naturalisation n'équivaut pas forcément à binationalité

L'autre moitié des binationaux est donc constituée des personnes naturalisées après leur naissance. Ces personnes-ci ne conservent pas forcément toutes leur nationalité étrangère d'origine après leur naturalisation. En effet, à Genève, parmi les personnes de nationalité suisse uniquement, 83,9 % sont suisses depuis leur naissance; le solde, soit 30 305 personnes, représente les personnes naturalisées qui ont renoncé à leur nationalité d'origine⁶. En la conservant, elles auraient augmenté d'autant l'effectif des binationaux.

On ne connaît pas les deuxième nationalités « abandonnées », mais celles des pays de l'UE y sont sans doute rares étant donné les avantages pratiques procurés par une telle binationalité.

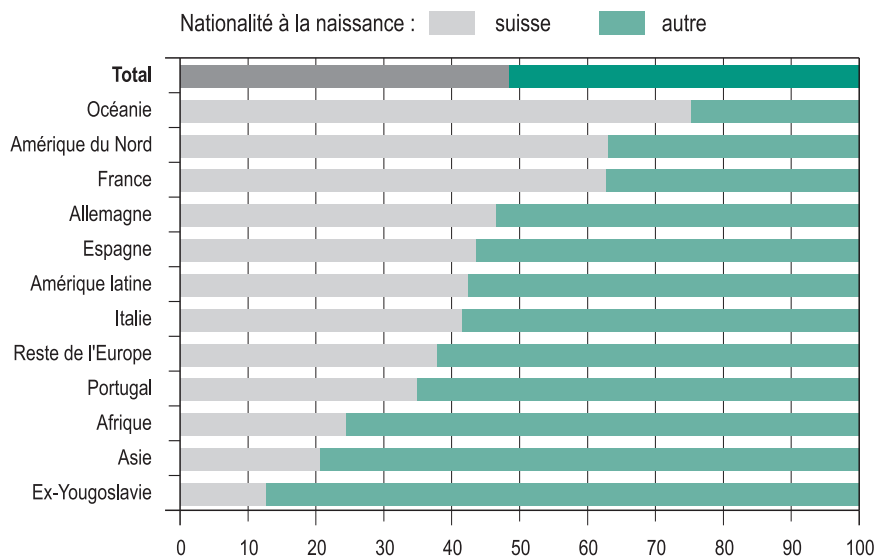


⁶ Si ce nombre paraît élevé, c'est en partie lié à l'obligation - déjà évoquée au point 2 - de renoncer à leur nationalité en cas de naturalisation suisse que des pays imposent à leurs ressortissants.

G - 03 Répartition des binationaux selon leur nationalité à la naissance, par deuxième nationalité, en 2000

En %

Canton de Genève



Source : OFS - RFP 2000

4. Le pays de naissance des binationaux

Plus de la moitié (56,1 %) des binationaux du canton de Genève sont nés en Suisse. Ce sont respectivement les binationaux italiens, espagnols et français qui sont proportionnellement le plus souvent nés en Suisse. La proportion est la plus faible pour les binationaux d'Asie et ceux d'Amérique latine. En comparaison, la proportion des Suisses uniquement nés en Suisse est de 81,5 % et celle des étrangers nés en Suisse de 17,4 %.

Pour l'ensemble de la Suisse, la proportion des binationaux nés en Suisse est très proche de celle observée pour le canton de Genève (55,9 %).

T - 03 Population résidente selon le lieu et la nationalité à la naissance, en 2000

Situation en décembre	Lieu de naissance		Total
	Suisse	Etranger (1)	
Suisses uniquement	153 781	34 814	188 595
Suisses à la naissance	146 684	11 606	158 290
Etrangers à la naissance	7 097	23 208	30 305
Binationaux	37 934	29 650	67 584
Suisses à la naissance	27 613	5 250	32 863
Etrangers à la naissance	10 321	24 400	34 721
Etrangers	27 470	130 024	157 494
Total	219 185	194 488	413 673

(1) Y compris les sans indication.

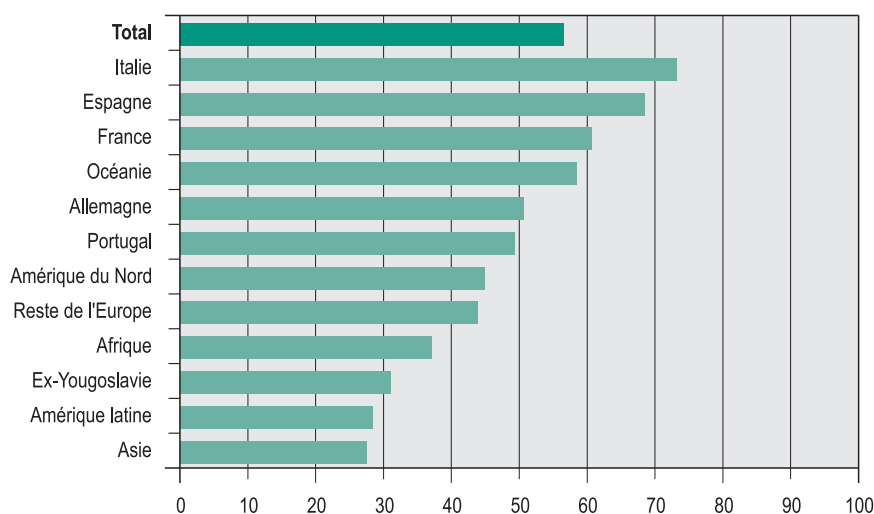
Source : OFS - RFP 2000

En comparant les graphiques G-03 et G-04, on voit que le lien entre la proportion de binationaux nés en Suisse et celle de binationaux suisses à la naissance, selon la deuxième nationalité des personnes, n'est pas systématique.

G - 04 Part des binationaux nés en Suisse, selon leur deuxième nationalité, en 2000

En %

Canton de Genève



Source : OFS - RFP 2000

A Genève, pas loin d'un habitant sur deux est né à l'étranger

En ajoutant aux binationaux nés à l'étranger (29 650 personnes), les étrangers nés à l'étranger (130 024 personnes) et les personnes de nationalité suisse uniquement nées à l'étranger (34 814 personnes, soit 18,5 % de l'ensemble des Suisses), la part des habitants du canton de Genève nés hors des frontières nationales s'approche de la moitié (47,0 %; 194 488 personnes, y compris les sans indication). Le caractère cosmopolite du canton se confirme par rapport à l'ensemble de la Suisse, où cette proportion ne s'élève qu'à 25,3 %.

5. Le domicile des binationaux cinq ans avant le recensement

A Genève, plus de neuf binationaux sur dix étaient domiciliés en Suisse en décembre 1995 (93,5 %). Cette proportion, élevée, est même légèrement supérieure à celle enregistrée pour les personnes de nationalité suisse uniquement (92,6 %). Elle est logiquement plus basse pour les étrangers (76,7 %). Les écarts sont assez faibles selon la deuxième nationalité, si ce n'est que la proportion est inférieure à 90 % pour les binationaux des régions les plus éloignées de la Suisse (les deux Amériques et l'Océanie). Pour les autres pays ou groupes de pays, la proportion ne varie que de 5 points de pourcent entre les deux extrêmes : 96,9 % pour les binationaux italiens et 91,9 % pour les binationaux français.

A l'échelon de la Suisse, 95,1 % des binationaux étaient domiciliés en Suisse en 1995.

Plus de jeunes parmi les binationaux

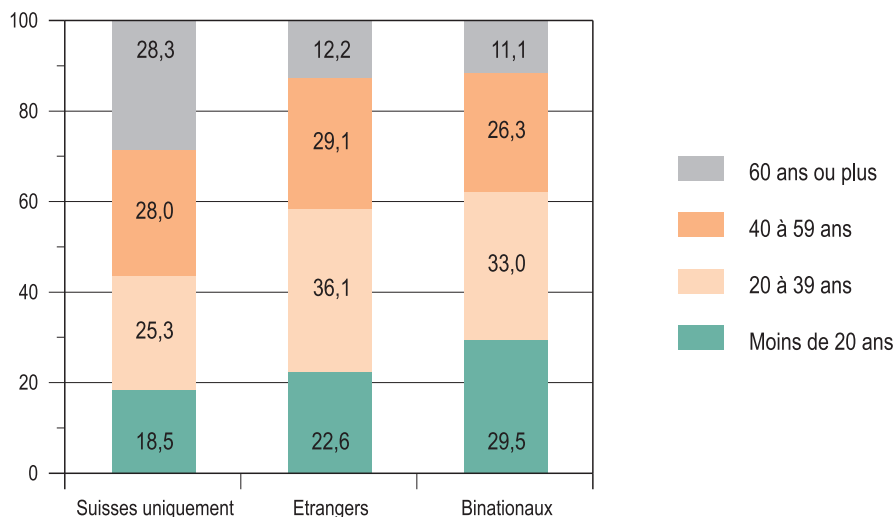
6. L'âge des binationaux

Les binationaux sont proportionnellement plus jeunes que le reste des habitants du canton. La part des moins de 20 ans y est non seulement plus élevée que parmi les personnes de nationalité suisse uniquement mais aussi que parmi les étrangers. Cette situation est sans doute imputable au fait que les enfants de couples mixtes Suisse/étranger sont en général binationaux, alors que tel n'est pas le cas pour les deux parents. Inversément, la proportion de personnes âgées y est la plus faible. La proportion de binationaux dans la tranche d'âge qui correspond grosso modo à la vie active, soit entre 20 et 59 ans, est médiane : elle est inférieure à celle des étrangers, qui est la plus élevée, et supérieure à celle des Suisses uniquement.

G - 05 Répartition de la population par nationalité, selon le groupe d'âges, en 2000

En %

Canton de Genève



Source : OFS - RFP 2000

Selon la deuxième nationalité, la répartition des groupes d'âges diffère, mais de manière nettement plus mesurée que selon la (première) nationalité.

Les personnes de moins de 20 ans sont de loin proportionnellement les plus nombreuses parmi les binationaux avec la deuxième nationalité portugaise, devant celles avec la deuxième nationalité espagnole. Elles sont les moins fréquentes parmi celles avec la deuxième nationalité allemande et celles des pays asiatiques.

Les « jeunes actifs », soit les personnes entre 20 et 39 ans, sont proportionnellement les plus représentés parmi les binationaux avec la deuxième nationalité italienne et espagnole, mais les écarts sont resserés pour ce groupe d'âges.

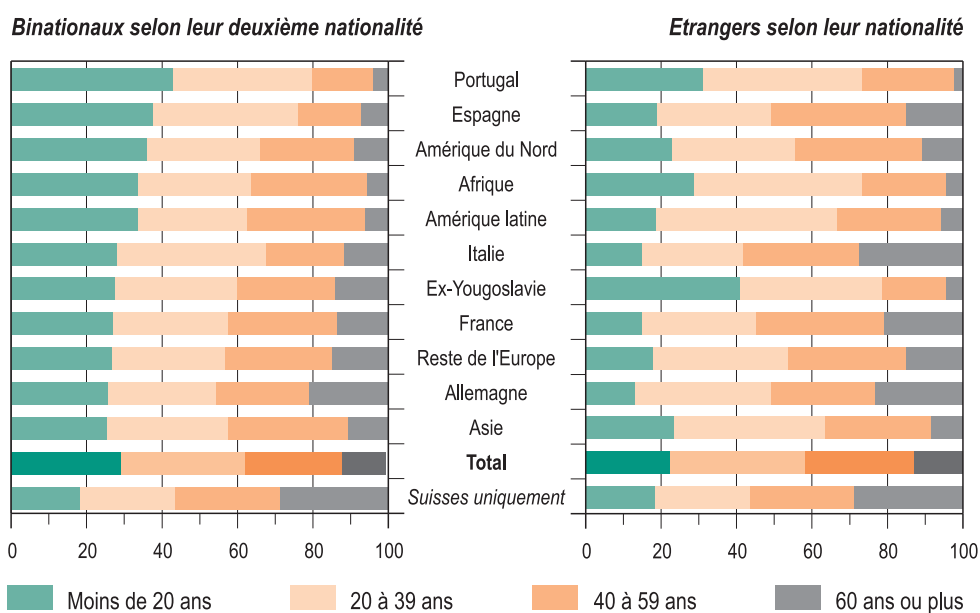
Les « actifs âgés », c'est-à-dire les personnes entre 40 et 59 ans, sont proportionnellement les plus nombreux parmi les deuxième nationalités extra-européennes : Asie, Amérique latine, Afrique (dans l'ordre décroissant). Les deuxième nationalités portugaise et espagnole sont les moins fréquentes.

Les personnes de 60 ans ou plus sont proportionnellement les plus nombreuses parmi la deuxième nationalité allemande, avec une part qui reste néanmoins bien inférieure à celle des personnes de nationalité suisse uniquement. Ce sont les personnes avec la deuxième nationalité portugaise qui sont proportionnellement les moins nombreuses.

G - 06 Répartition des binationaux et des étrangers selon le groupe d'âges, en 2000

En %

Canton de Genève



Source : OFS - RFP 2000

7. La langue et la religion des binationaux

En matière de langue principale, les binationaux se distinguent peu des personnes de nationalité suisse uniquement : pour respectivement 87,2 % et 91,6 % d'entre eux, c'est le français. La différence est en revanche nette avec les étrangers, qui ne sont que 51,9 % à déclarer le français comme langue principale.

Religion : les binationaux proches des autres Suisses

En ce qui concerne la religion, les binationaux se rapprochent également beaucoup des autres personnes de nationalité suisse : 60,2 % des binationaux et 64,8 % des Suisses uniquement se déclarent de confession chrétienne; 27,7 % des binationaux se déclarent sans confession, contre 24,2 % pour les Suisses uniquement.

8. Le niveau de formation des binationaux

Les binationaux mieux formés que les autres Suisses

Les binationaux sont globalement mieux formés que les Suisse uniquement : 34,9 % des binationaux n'étant plus en cours de formation ont une formation de niveau tertiaire, contre 27,7 % pour les seconds. Mais c'est essentiellement dû à un effet d'âge : les jeunes générations sont en moyenne mieux formées que les anciennes et les binationaux sont en moyenne plus jeunes que les Suisses. Les parts de binationaux et de Suisses uniquement ayant comme plus haut niveau de formation achevé la scolarité obligatoire sont quasi égales (20,6 % et 20,7 %).

Pour les étrangers, la répartition se caractérise par la part réduite du niveau de formation secondaire (29,6 %), pourtant le plus répandu au sein de la population (44,6 % pour les binationaux et 51,6 % pour les Suisses uniquement). Les étrangers se concentrent en effet dans les deux catégories extrêmes : 40,7 % avec la scolarité obligatoire et 29,6 % avec une formation tertiaire⁷.

Les divers niveaux retenus lors du recensement ont été groupés en trois catégories :

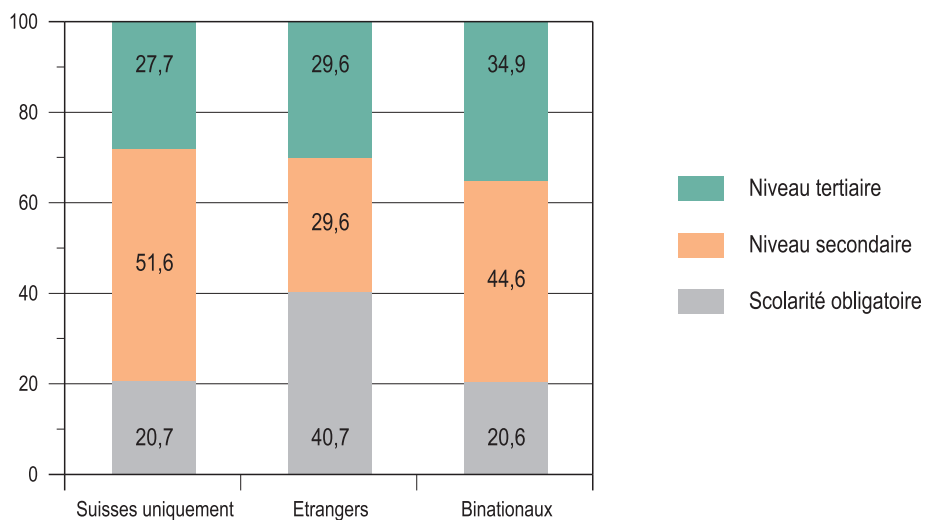
- *scolarité obligatoire* (degré primaire et degré secondaire inférieur), à laquelle on a ajouté les personnes n'ayant achevé aucune formation;
- *niveau secondaire* (apprentissage, école professionnelle à plein temps, école préparant à la maturité, école normale);
- *niveau tertiaire* (formation professionnelle supérieure, école professionnelle supérieure, haute école spécialisée, université, haute école).

⁷ Cette répartition est liée à la politique migratoire helvétique, dictée par les besoins du marché du travail, qui favorise depuis longtemps l'arrivée de personnes que l'on peut schématiquement diviser en deux groupes : d'une part, des personnes pas ou peu formées, qui viennent occuper des emplois subalternes et, d'autre part, des personnes très qualifiées, qui viennent pallier certains manques de main-d'œuvre sur le marché du travail national.

G - 07 Répartition de la population par nationalité, selon le plus haut niveau de formation achevée, en 2000 (1)

En %

Canton de Genève



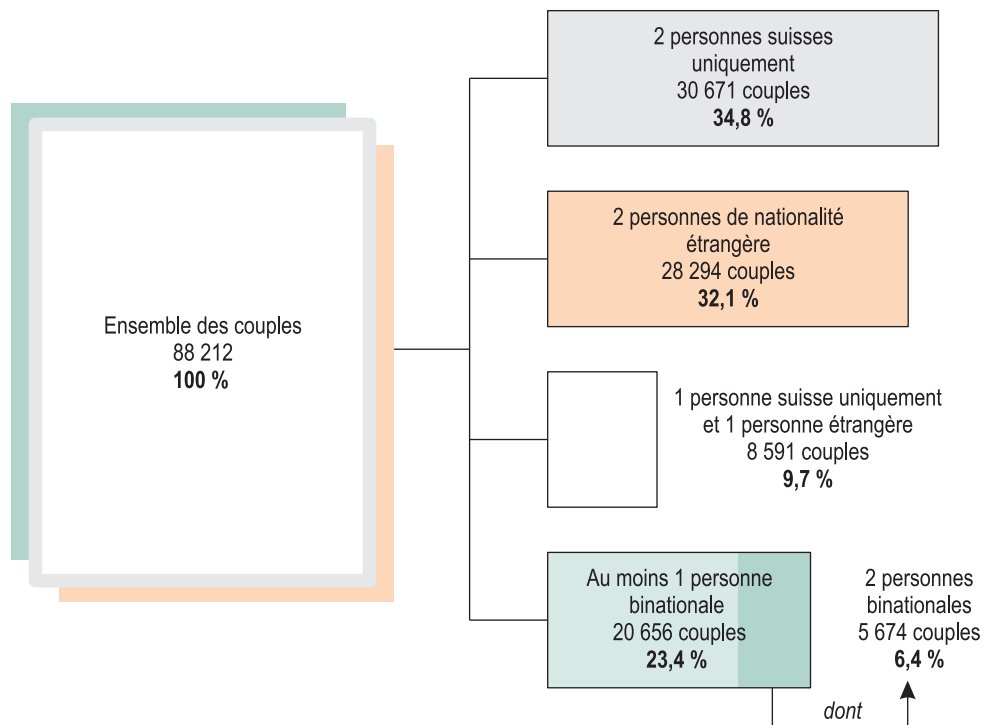
(1) Sans les personnes en cours de formation ni les réponses « sans indication ».

Source : OFS - RFP 2000

9. Les couples et la binationalité

Un quart des couples composés au moins d'un binational

Sur les 88 212 couples recensés dans le canton de Genève (personnes mariées ou non, y compris les couples homosexuels), presque un quart (23,4 % ; 20 656 couples) comprennent au moins une personne avec une deuxième nationalité. Les couples formés de deux personnes binationales représentent 6,4 % de l'ensemble des couples (5 674 couples). Parmi eux, 4 355 sont composés de deux personnes avec la même binationalité et 1 319 de personnes avec une deuxième nationalité différente.



De même, pour les couples composés d'une personne binational et d'une personne étrangère, la deuxième nationalité de la personne binational est le plus souvent identique à la nationalité de la personne étrangère.

Les données du recensement ne permettent malheureusement pas de faire le lien entre les générations en matière de binationalité. On ne sait donc par exemple pas si les enfants binationaux ont leurs deux, l'un des deux ou aucun parent binational.

Collection

Analyses

Série

Communications statistiques

Numéros parus depuis 2000

- 10 L'emploi dans le canton de Genève
Résultats du recensement fédéral des entreprises 1998 (RFE 98)
- 11 Les organisations internationales à Genève et en Suisse. *Résultats de l'enquête 2000*
- 12 Projections des ménages et besoins en logements
Résultats des projections pour le canton de Genève, de 2000 à 2025
- 13 Les Genevois et leur santé. *Principaux résultats de l'enquête suisse sur la santé 1997*
- 14 Les salaires dans le canton de Genève
Résultats de l'enquête sur le niveau et la structure des salaires en Suisse en 2000 (LSE)
- 15 Les salaires dans le canton de Genève. *Evolution entre 1991 et 2000*
- 16 Les multinationales à Genève. *Recensement fédéral des entreprises 2001*
- 17 Les mouvements pendulaires de personnes actives entre les cantons de Genève et Vaud. *Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 18 Projections démographiques pour le canton de Genève. *Population résidente de 2004 à 2030*
- 19 Les ménages privés dans le canton de Genève
Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
- 20 Les Genevois et le travail. *Résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA 2002)*
- 21 Comportement des habitants de Genève en matière de mobilité
Résultats du microrecensement des transports de 2000
- 22 Les salaires dans le canton de Genève
- 23 Les conditions d'habitation dans le canton de Genève
Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)

Légende des signes

-	valeur nulle
0	valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
...	donnée inconnue
///	aucune donnée ne peut correspondre à la définition
()	l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
[]	valeur peu significative
e	valeur estimée
p	donnée provisoire
r	donnée révisée

Publications de l'Office cantonal de la statistique

Données générales

Annuaire statistique

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton dans son ensemble, ainsi que les communes. L'annuaire couvre un maximum de domaines : en principe tous ceux pour lesquels on dispose de statistiques fiables et pertinentes. Ouvrage d'environ 470 pages; parution fin novembre.

Mémento statistique

Synthèse des données essentielles sur le canton et les communes. Brochure annuelle de 20 pages, paraissant au printemps, éditée avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGe).

Bulletin statistique

Bulletin mensuel de 12 pages, édité en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Genève (CCIG). Choix des principales statistiques genevoises disponibles mensuellement.

Ce bulletin est complété (en février, mai, août et novembre) de 4 pages de données trimestrielles.

Données statistiques

Série permettant la diffusion rapide de résultats (statistiques annuelles, enquêtes), sous la forme de tableaux statistiques brièvement commentés. Cette série s'adresse en priorité à des publics spécialisés.

Principaux sujets présentés annuellement :

- bilan et état de la population;
- travailleurs frontaliers;
- commerce extérieur ;
- élections et votations;
- organisations internationales;
- locaux vacants;
- logements vacants;
- transactions immobilières.
- établissements de santé non hospitaliers.

Analyses

Coup d'œil

Deux pages d'informations synthétiques et rapides destinées au grand public; éclairage statistique sur des questions d'intérêt général.

Communications statistiques

Série consacrée à la diffusion, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire.

Etudes et documents

Série consacrée à la présentation des divers types d'études réalisées par l'OCSTAT : analyses périodiques ou ponctuelles, documents de référence, méthodologie.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève, illustrée de nombreux graphiques.

Tableaux de bord

Marché du travail

Feuille mensuelle présentant les principales informations relatives à l'évolution du chômage.

Bulletin d'information trimestriel (8 pages) présentant des informations de nature structurelle sur le chômage.

Les travailleurs frontaliers à Genève

Feuille semestrielle présentant les principales informations disponibles sur les travailleurs frontaliers.

Marchés des affaires

Feuilles mensuelles ou trimestrielles présentant sous forme de graphiques et de tableaux les résultats des enquêtes conjoncturelles :

Industrie; services immobiliers; commerce de détail; hôtellerie et restauration; construction.

Masse salariale versée dans le canton de Genève

Feuille trimestrielle portant sur la masse salariale versée dans le canton de Genève. Graphiques, tableaux et commentaires.

Indices des prix à la consommation

Feuille mensuelle : tableaux portant sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

Indice genevois des prix de la construction

Recueil semestriel de tableaux, avec commentaires et graphiques, portant sur les résultats de l'indice.

Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

82, route des Acacias 1227 Les Acacias • Case postale 1735 CH-1211 Genève 26

Tél. +41 (0)22 327 85 00 • Fax +41 (0)22 327 85 10 • statistique@etat.ge.ch • www.geneve.ch/deee • www.geneve.ch/statistique

